



BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION

# CHOISIR LA VIE



## ÉVÉNEMENT



### MARCHE POUR LA VIE 2023

Marcher, chaque année, sans se décourager ! C'est l'acte d'Espérance renouvelé de tous les défenseurs de la Vie ! En 2023, soyez nombreux à rejoindre la plus grande manifestation pro-Vie de France.

Rendez-vous dimanche 22 janvier 2023  
Paris (Montparnasse) - 14h00

[enmarchepourlavie.fr](http://enmarchepourlavie.fr)



## JE SOUTIENS !

**GRÂCE À VOS DONNS, AIDEZ-NOUS À MENER NOS ACTIONS POUR SAUVER DES VIES !**



Chacune de nos actions a un coût. Sans votre générosité, elles ne pourraient être réalisées ! Merci pour chaque bébé sauvé !

[www.choisirlavie.fr](http://www.choisirlavie.fr)

Bulletin d'informations publié par l'association Choisir la Vie - 70 bd Saint-Germain 75005 Paris  
Tél. 06 34 48 82 28 - E-mail : [info@choisirlavie.fr](mailto:info@choisirlavie.fr) - [www.choisirlavie.fr](http://www.choisirlavie.fr).

Commission paritaire : 1008 G 88447 - N° ISSN : 1250-4807 - Directrice de la publication : Cécile Edel - Rédaction : Armel de Sansal - Conception graphique et mise en page : RL - Imprimé en France - Tirage : 1 800 exemplaires

## SERVITEURS FIDÈLES

Notre détermination à lutter pour la victoire de la Vie est-elle affectée par les récentes actualités ? Si tel est le cas, nul n'est à blâmer ! Mais il faut avancer et avancer encore. Certes, les derniers progrès de la culture de mort peuvent décourager. Qui aurait cru en effet, il y a 40 ou même 10 ans, que les députés voteraient pour l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution ? La machine législative s'emballa. Nous n'arrivons pas à l'enrayer. Cela doit nous pousser non au renoncement, mais à l'ajustement. Il faut mettre humblement nos initiatives dans leur juste perspective. Sur les terrains législatif et médiatique, nous sommes distancés. Dont acte. Cessons dès lors de vouloir tout maîtriser et de penser que le lobbying (toujours nécessaire) est la clef principale du changement.

Votre conscience ne vous murmure-t-elle pas que seule la fidélité aux petits engagements pris peut porter des fruits dignes du miracle de la Vie, c'est dire toujours au-delà de ce que nous avons imaginé ? Agissons là où nous sommes, sans faire défaut. Et soyons inventifs pour trouver des idées à notre mesure.

De beaux exemples nous encouragent :

- Éric Angier de Lohéac, décédé en mai 2022 à 37 ans, avait initié les veillées pour la Vie en répondant, à sa mesure, à l'appel de Benoît XVI. Des acteurs locaux, parmi lesquels nos antennes sur les territoires, lui emboîtent le pas... Et aujourd'hui, ce sont des centaines de veillées qui ont lieu dans toute la France.
- Odile Guinépain, décédée il y a un an, a porté le projet "Nos mains ne tueront pas". Aujourd'hui, des formations sont organisées par cette antenne de Choisir la Vie.
- Grandes réalisations (comme les maisons d'accueil), petites initiatives locales aux grands effets spirituels, richesses humaines inestimables derrière chaque personne considérée, écoutée et aidée... sachons voir ces fruits nombreux.

Ne soyons pas défaitistes mais croyons en notre capacité à promouvoir la vie par nos petites actions. Elles sont grandes car Dieu fait le reste. Jésus n'a-t-il pas eu besoin de quelques pains et poissons pour nourrir la foule ?

Ainsi, la créativité compte et plus encore la volonté ! Mais ce qui doit être le ressort principal de notre action, c'est l'humble fidélité. Nous y sommes encouragés par la parole de Dieu lui-même. Le bon serviteur est d'abord fidèle. "Tu as été fidèle dans peu de choses, je t'en confierai beaucoup". Et s'il y a beaucoup à confier *in fine*, c'est que la fidélité elle-même a produit des fruits en nombre.

C'est cela qui compte plus que tout !

**Toute l'équipe de Choisir la Vie vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !**

© William Vallée

## ÉDITO

**Cécile Edel**  
Présidente CLV



# UN SECOND SOUFFLE APRÈS LE COVID

**Bien qu'affectées par les effets de la crise sanitaire, nos relations avec les défenseurs de la vie d'autres pays restent une réalité et une priorité ! Choisir la Vie veut entretenir la flamme d'une unité internationale en faveur du Droit à la vie.**

Moins d'invitations, moins de déplacements. Le constat est là, note Paul Ginoux-Defermon. La crise sanitaire n'a pas été sans effets sur les déplacements à l'étranger de nos délégations ces dernières années. Mais notre vice-président rassure aussi. Les marches pour la vie et autres événements restent d'actualité à l'étranger. Il faut juste reprendre progressivement le rythme des invitations.

### Suisse et Allemagne : des relations étroites

Les partenariats historiquement forts permettent de réamorcer la pompe. Pour cette année, Paul Ginoux-Defermon a eu l'occasion de se rendre en Suisse et Angelika de Poncharra, notre déléguée aux relations internationales, a pu se faire représenter en Allemagne.

### À Zurich, puis Berlin...

À Zurich - Oerlikon, le samedi 17 septembre, les "24h pour la vie" ont réuni environ 2 000 personnes et concentré leurs revendications sur l'obtention d'un délai légal de réflexion avant l'IVG. Les défenseurs de la vie allemands ont choisi la même date, le 17 septembre, pour leur marche berlinoise. A l'initiative du Collectif fédéral allemand pour le Droit à la Vie, fort de 20 000 membres et regroupant seize associations, la 18<sup>e</sup> édition de la Marche pour la Vie y a rassemblé plus de 4 000 personnes devant la Porte de Brandebourg. Choisir la Vie n'y a pas envoyé de délégation, préférant s'associer à un second événement, quelques semaines plus tard.



Les "24h pour la vie" à Zurich (17/09/2022)

### Un congrès près de Stuttgart...

Le collectif a en effet organisé un congrès, du 21 au 23 octobre, à l'est de Stuttgart. Les trois organisateurs (Bundesverband Lebensrecht, Schönblick, Idea) sont conscients des enjeux actuels des attaques contre la dignité de la vie humaine, menacée plus que jamais par l'avortement, le suicide assisté et le commerce avec des "mères porteuses". Birgit Maier et Angelika de Poncharra, déléguée aux relations internationales de Choisir la Vie, se sont associées à cet événement important, qui a réuni près de 450 participants !

Notre bilan international 2022 compte donc deux rendez-vous importants. Le potentiel d'actions pour l'avenir se construira sur nos relations qui restent étroites avec la Belgique, L'Espagne, les États-Unis, l'Irlande du sud, l'Italie, Les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, Le Royaume-Uni, la Slovaquie et, plus largement, avec quelque 25 pays qui correspondent régulièrement avec nous.



Congrès près de Stuttgart (du 21 au 23/10/2022)

NOS MAINS NE TUERONT PAS

## SE FORMER À LA PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE

Choisir la Vie n'a de cesse de défendre la vie, de sa conception à sa fin naturelle. L'antenne "Nos Mains ne Tueront Pas" (NMTP) propose écoute et formation sur l'accompagnement de la fin de vie.

Sa fondatrice, Odile Guinnepain, avait à cœur d'écouter, former et accompagner les soignants pour ne pas laisser s'installer la dérive euthanasique.

Les soignants sont humains. Ils souffrent avec leurs patients en fin de vie et leur entourage. Que faire de cette souffrance ? Comment garder le recul du professionnel ? Notre vécu nous influence, quel est l'impact de nos souffrances sur notre prise en charge ?



Pour répondre à ces questions, une première formation a été proposée en octobre 2022. Médecins, philosophes, infirmiers, psychologues, cadres et avocats constituent une équipe qui a vocation à grandir et s'adapter en fonction des sujets, l'objectif étant de proposer au moins une date par an. La première session a été riche en échanges, nous avons travaillé sur l'anthropologie, les phénomènes de réaction au sein d'un groupe, le positionnement du médecin face à la demande du patient. Nous avons entendu le témoignage d'une infirmière et des conseils de gestion de groupe.



### FORMATION À VENIR

**Mars 2023 (Paris) : date à confirmer**  
**Thématique : "Impact du vécu de la souffrance par le soignant sur sa prise en charge en soins palliatifs"**

Pour toute demande de renseignements :

☎ 06 13 77 52 80 (par SMS)

✉ [genevieve.bourgeois@protonmail.com](mailto:genevieve.bourgeois@protonmail.com)



### DROIT CONSTITUTIONNEL À L'AVORTEMENT

## UN ACHARNEMENT IDÉOLOGIQUE CONSTERNANT !

**À trop promouvoir, on discrédite. Les partisans de l'IVG semblent curieusement décidés à saborder leur propre logique militante. Cherchant dorénavant à constitutionnaliser le Droit à l'avortement, ils font eux-mêmes la preuve de leur inconsistance et de leur incapacité à œuvrer pour le bien commun.**

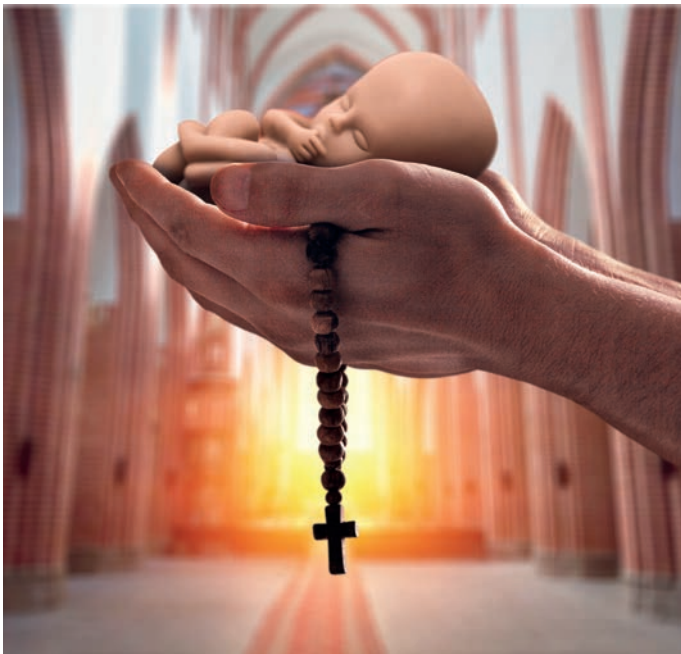
Il faudrait encore un vote du Sénat et un référendum pour valider la proposition de loi LFI de constitutionnalisation du droit à l'avortement. Seuls 32 députés ont voté contre, le 24 novembre dernier à l'Assemblée. Cette faible opposition met autant en exergue leur courage que l'aveuglement d'un grand nombre (337 pour). Le droit de supprimer une vie humaine peut-il devenir un principe fondamental de la constitution française ? L'aberration intellectuelle et morale est totale !

### Constitutionnaliser, pour lever les derniers freins

Au-delà du non-sens qui confine à l'aveuglement et au refus volontaires de privilégier une véritable politique d'aide aux femmes et d'accueil de la vie, cette nouvelle avancée mortifère, comme l'analyse très justement Monseigneur Marc Aillet, mènera logiquement à "Autoriser, dès que les circonstances le permettront, l'avortement sans la moindre limitation de durée (c'est-à-dire jusqu'au terme de la grossesse...) et à supprimer la clause de conscience dont bénéficient depuis 1975 et le vote de la Loi Veil, les professions de santé (médecins et infirmières)".

### Un droit anticonstitutionnel par essence !

Cette nouvelle offensive des promoteurs de l'IVG vise aussi à clore le débat en rendant, de facto, contraire aux principes constitutionnels toute forme d'opposition à la pratique de l'avortement. Mais ce faisant, dans leur aveuglement idéologique, se rendent-ils compte que le succès de leur entreprise ne ferait qu'accélérer la déliquescence de l'esprit de la Constitution ? Car, rien n'est plus évident : Le droit à l'avortement porte en lui-même une négation virale, pourrait-on dire, des principes élémentaires des Droits de l'Homme, piliers de la constitution. Il porte ainsi atteinte au bien commun. Benoît XVI avait déjà formulé cet avertissement : "Quand une société s'oriente vers le refus et la suppression de la vie, elle finit par ne plus trouver les motivations et les énergies nécessaires pour œuvrer au service du vrai bien de l'homme. Si la sensibilité personnelle et sociale à l'accueil de la vie se perd, alors d'autres formes d'accueil utiles à la vie sociale se dessèchent."



## ÉCHO ANTENNES

### SOS FEMMES ENCEINTES

## LES FRUITS DE LA PRIÈRE

Les membres de Choisir la Vie-Isère, antenne départementale de l'association Choisir la Vie, présidée par Agnès Foucault, ont récemment eu l'occasion de se réjouir pour une jeune maman de 22 ans qui, après discussion et réflexion, a décidé de garder son bébé. De même, une jeune femme enceinte de 12 semaines a pris in extremis la décision de sauver son enfant en prenant de la progestérone, pour contrer l'effet abortif de la myféquine. Enfin, une future maman de 20 ans, enceinte de quatre mois a été accueillie providentiellement en structure d'accueil (la Maison de Louise) le jour même de son appel à l'aide.

Cette action efficace, menée par une écoutante de l'antenne nationale d'écoute SOS Femmes Enceintes, s'enracine dans une démarche spirituelle constante.

Chaque mois, une neuvaine de prières unit l'écouterne, Élisabeth Ballerini, et les priants de l'association. Elle démarre le premier samedi du mois pour s'achever le deuxième dimanche. Ainsi sont confiées nommément les mères et leurs enfants, pour obtenir les grâces dont ils ont besoin.

L'antenne s'engage aussi dans l'organisation de veillées pour la vie, chaque année, le premier dimanche de l'Avent. Elles aident à entrer dans le temps de l'Avent et préparent la célébration de la Nativité. Pour 2022, cinq veillées iséroises sont venues renforcer l'action des écoutantes. Elles se sont tenues à Vif, à Voiron, à Saint-Egrève, à Vinay et à la collégiale Saint André de Grenoble.



### IL Y A UN AN... LA NAISSANCE AU CIEL D'ODILE

28 décembre 2022 : 1<sup>er</sup> anniversaire du rappel à Dieu de notre présidente Odile Guinépain. La fête des Saint Innocents, qui nous est chère, restera indéfectiblement attachée à son souvenir. En plusieurs lieux, des messes ont été célébrées à son intention. Nous invitons tous nos adhérents et sympathisants à porter cette intention de prière. La communion des Saints reste un pilier sûr de notre action.



## LES ACTIONS CLV

### CAMPAGNE

## AVANT ET APRÈS LA NAISSANCE... PAS DE DIFFÉRENCE !

Le 28 septembre dernier, Choisir la Vie a participé, à sa manière, à la Journée mondiale du droit à l'avortement.

Pour s'opposer à la vaste campagne d'affichage étagique qui, à cette occasion, promeut traditionnellement l'IVG, nous avons publié sur Internet et relayé sur les réseaux sociaux une vidéo, réalisée par Jécolia.

Elle célèbre la beauté de la vie et restaure la plus évidente des vérités, battue en brèche par les promoteurs de l'avortement. Cette vérité est que tout individu est pourvu d'une identité singulière dès sa conception et qu'elle fonde sa dignité à tous les stades de sa croissance et de son existence.

Ainsi, cette campagne a été intitulée "Toujours moi".

Elle a aussi donné lieu à une distribution d'affiches de tracts et d'autocollants à nos sympathisants.

Toutes les journées mondiales de l'avortement n'y changeront rien : aucun droit, aucune loi ne changera cette réalité simple : "Un enfant : avant comme après la naissance, pas de différence !"

Choisir la Vie, à travers son antenne d'écoute, se place quotidiennement du côté des femmes enceintes en difficulté et des enfants. L'association entend ainsi, par sa nouvelle campagne d'affichage, rappeler cette réalité simple, que l'enfant avant ou après sa venue au monde doit intrinsèquement bénéficier de la même protection, attachée à toute personne humaine et du premier droit : le droit à la vie.

### ▶ POUR VOIR ET LIKER LA VIDÉO :

Rendez-vous sur notre page YouTube et abonnez-vous !



<https://www.youtube.com/@choisirlavie1910>

